Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [11]

Artikel: France : loi sur l'égalité professionnelle

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

puis par la Cour Suprême du pays ; et que, au cas où cette double condamnation serait acquise, les autres peines, prononcées pour d'autres délits, se trouveraient annulées.

Pour sa part, la lectrice qui nous avait signalé ce cas, Mme Helen Maguire Muller, nous transmet un message de la présidente de l'Association des Femmes Pakistanaises, qui se dit inquiète de l'actuelle résurgence de l'intégrisme islamique au Pakistan. Notre correspondante est convaincue que les femmes pakistanaises ne manquent pas de se mobiliser contre de telles pratiques, mais que l'appui des femmes d'autres pays est essentiel.

La mise au point de l'ambassade du Pakistan à Londres n'enlève rien au fait que la condamnation de Zarina Bibi a été prononcée et pourrait être appliquée. Voilà qui semble suffire à justifier l'expression de notre émotion. — *(sl)*

France : loi sur l'égalité professionnelle

L'Assemblée nationale a adopté une loi sur l'égalité professionnelle qui renforce celle de 1972 sur l'égalité de rémunération, et cela sur trois points :

- En stipulant l'égalité des droits, elle interdit désormais toute discrimination en raison du sexe ; un syndicat représentatif peut agir en justice au nom d'une salariée dont les droits seraient lésés ; celle-ci ne peut être licenciée parce qu'elle aurait intenté un procès. En cas d'inégalité de salaire, la preuve est à la charge de l'employeur. Une définition de la valeur égale est proposée.
- En ce qui concerne l'égalité des chances, la loi reconnaît que les femmes rencontrent des obstacles particuliers, et elle prévoit des possibilités de rattrapage temporaire ; les mesures spécifiques seront négociées entre les partenaires sociaux dans le cadre des entreprises.
- La loi crée un Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, où siègeront des représentants des travailleurs et des employeurs.

(Femmes d'Europe Nos 30/31)

Angleterre : contraception pour les mineures

Un tribunal de seconde instance a jugé qu'il n'était pas illégal qu'un médecin renseigne une mineure de 16 ans sur les méthodes anticonceptionnelles, même à l'insu des parents, et même si la loi interdit les rapports sexuels avec des mineures de cet âge. Ce n'est cependant qu'exceptionnellement que le médecin peut se dispenser de requérir l'autorisation des parents. — *(pbs)*

LIVRES

Le sexe au début du siècle

En lisant cet ouvrage intéressant[1] d'Ursula Gaillard et Annik Mahaim, on comprend mieux pourquoi elles ont choisi un titre aussi tristounet et rébarbatif que ce « Retard de règles ». C'est qu'au début du siècle, l'expression était courante dans les petites annonces de produits contraceptifs ou abortifs, faiseuses d'anges et autres taumaturges, discrétion assurée, bien entendu. Cette histoire des « attitudes devant le contrôle des naissances et l'avortement en Suisse du début du siècle aux années 1920 » est fort bien agencée. Les auteurs ont rassemblé une série de documents significatifs de l'époque, extraits de presse, ouvrages scientifiques ou plaquettes de vulgarisation. On y trouve même une pièce d'avant-guerre qui fut jouée à Neuchâtel devant les publics ouvriers, où une « fille-mère » s'oppose à son père : « Papa... je suis si malheureuse... » et le père de répondre : « Tu n'as que ce que tu mérites ! ».

L'hypothèse des auteurs est que « peur du sexe et obsession de la saleté expriment peut-être une même angoisse et une même tentative de mise au pas ». Mais on peut trouver dans cet ouvrage bien d'autres choses encore. Tout d'abord, les auteurs — et nous les en félicitons — ont choisi de publier de larges extraits, ce qui nous permet d'apprécier des textes dans leur cohérence interne. Et puis, l'accent étant mis sur la condition sexuelle des jeunes filles et des femmes des milieux ouvriers, nous découvrons un thème peu abordé jusqu'à présent.

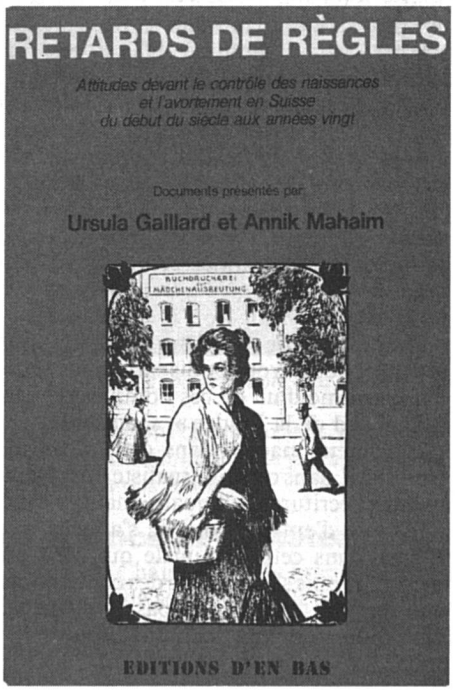

A nous, aujourd'hui, de mesurer le chemin parcouru depuis 1911, où Valentin Grandjean, député au Grand Conseil de Genève, écrivait : « Vierge, épouse, amante : telles sont les trois situations qui résument la destinée féminine ». — *(mg)*

[1] **Retards de règles,** documents présentés par Ursula Gaillard et Annik Mahaim, Editions d'En Bas, 1983, 195 p.

Les études féministes sous la loupe

Bien implantées aux Etats-Unis depuis une dizaine d'années, les expériences de **Women's Studies** se sont multipliées dans les universités européennes, surtout en Allemagne, Angleterre, France et pays scandinaves.

Dans un recueil d'articles[1], des chercheurs féministes discutent les présupposés et les buts des **Women's Studies,** leurs relations avec le mouvement des femmes, leurs recherches, leur enseignement et l'émergence de leurs méthodologies.

Une quinzaine de contributions à travers les différentes disciplines et reflétant le contexte international montrent le potentiel d'une éducation féministe pour le changement social exigé par les femmes partout dans le monde.

Intégration des Etudes féministes dans les structures académiques existantes ou, au contraire, autonomie des **Women's Studies,** objectivité et subjectivité de la science, quelles méthodes de recherche faut-il utiliser, et lesquelles restent à inventer, autant de clarifications importantes sur lesquelles s'interrogent les auteurs.

Il est symptômatique que la contribution suisse, grâce à Renate Duelli Klein (une biologiste de Zurich), ait été faite entre Londres et Berkeley. Ce livre représente un encouragement précieux pour la nouvelle association suisse « Femmes féminisme, recherche » et toutes celles qui cherchent, d'un point de vue féministe, à faire bouger les interrogations et institutions universitaires chez nous. — *(amk)*

[1] **Theories of Women's Studies,** edited by Gloria Bowles et Renate Duelli Klein, Routledge & Kegan Paul, London, 1983, 277 p.

(Suite livres page suivante)